

Formalisation des droits fonciers locaux et régulation des investissements agricoles. Les propositions des acteurs français

A l'heure où de nombreuses institutions internationales et agences de développement appuient la mise en œuvre de politiques et de programmes de formalisation, où les investissements privés dans les terres s'accélèrent, et où l'élaboration de principes pour améliorer la gouvernance foncière et encadrer les investissements dans le secteur agricole se multiplient, la France est appelée à clarifier ses positions et à les traduire dans les faits par des mesures concrètes. Dans ce contexte et avec l'aide du Comité technique « Foncier et développement » (CTFD), le MAEDI et l'AFD ont engagé deux chantiers de réflexion, ayant pour objectif de définir une position française, identifiant une série de principes politiques et opérationnels qui guideront à l'avenir l'action de la France et de ses opérateurs.

Ces travaux ont permis d'élaborer des **outils opérationnels d'aide à l'évaluation ex-ante des projets d'investissements agricoles à emprise foncière**. Les critères de ce guide opérationnel font actuellement l'objet d'une intégration dans les procédures internes de financements de la coopération française. Il s'agit de garantir que toutes les opérations menées ou appuyées par le groupe AFD respectent les principes énoncés dans les Directives volontaires pour une gouvernance responsable du foncier.

Le Comité technique "Foncier et développement" a aussi produit un **document de synthèse et d'analyse sur la question de la formalisation des droits et des obligations**. Ce travail questionne l'objet, les formes et les résultats des programmes et politiques de formalisation des droits fonciers en milieux rural et urbain dans une diversité de régions et de continents (Asie-du-Est, Caraïbes, Afrique, Amériques latines), et identifie leurs conditions de pertinence, de durabilité et de réussite, à partir d'une mise en débat et d'une confrontation des expériences des membres du CTFD et de son réseau.

Le Comité technique "Foncier et Développement" invite ses membres et partenaires nationaux et internationaux à partager et mettre en débat ses analyses, dans la perspective d'une contribution à un positionnement français officiel.

Lundi 15 décembre 2014
à l'Agence Française de Développement,
de 9h00 à 17h30

Les participants sont invités à se présenter **7 rue Roland Barthes (Paris 12^e - Gare de Lyon)**, à partir de 8h30.

Programme de la conférence

9h00 – 9h15	Accueil café
9h15 – 9h45	<p>Introduction générale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du Comité technique « Foncier et développement » et de ses travaux (Jean-Marc Gravellini, AFD) - Présentation de l'Union Européenne (sous réserve) - Présentation de la FAO, Jean-Maurice Durand
9h45 – 10h00	Présentation de la grille d'analyse ex-ante des projets d'investissements agricoles à emprise foncière et de sa valorisation au sein du groupe AFD (Jean-Luc François, AFD)
10h00 – 11h30	<p>Table-ronde sur les investissements agricoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organismes de coopération : Harold Liversage (FIDA) et Birgit Gerhardus (GIZ) - Investisseurs privés - Délégations nationales - Organisations de producteurs et de la société civile : Faliry Boly (AOPP/SEXAGON, Mali), Mariam Sow (ENDA, Sénégal) et Eric Rapparon (SIF, Madagascar)
11h30 - 12h30	Débat avec la salle
12h30 – 14h00	Pause-déjeuner
14h00 – 14h30	La formalisation des droits sur la terre dans les pays du Sud : Dépasser les controverses (Philippe Lavigne Delville, IRD)
14h30 – 16h00	<p>Table-ronde animée par André Teyssier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Délégation du Sénégal : Moustapha Sourang (Commission Nationale de réforme foncière) et Sidy Seck (Université Gaston Berger de Saint-Louis) - Délégation du Mali : Daouda Diarra (Secrétaire permanent pour la mise en œuvre de la LOA) et Mariam Senou (Ministère du Développement rural) - Délégation de Madagascar : Jean Ousmane Camara (Cellule de coordination de la réforme foncière) et Rivo Andrianirina Ratsialonana (Observatoire du foncier) - Opérateurs professionnels : Conseil Supérieur du Notariat, FNSAFER
16h00 - 17h00	Débat avec la salle
17h00-17h30	Mots de clôture : vers un positionnement français sur les politiques foncières (Annick Girardin, MAEDI)